

Gestion des effluents liquides du centre CEA de Marcoule

Code référence : 17A

OBJECTIFS

- Décrire l'organisation de la gestion des effluents du Centre CEA de Marcoule et citer les documents applicables.
- Situer son rôle, ses missions, ainsi que les interlocuteurs compétents.
- Expliquer le fonctionnement de la Station de traitement des effluents liquides (STEL) de Marcoule, ses spécifications d'accueil et les modalités de transport des effluents.
- Effectuer les démarches nécessaires, depuis la prévision et la production des effluents, jusqu'à leur traitement à la STEL de Marcoule.

PUBLIC

La formation, préconisée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), est obligatoire pour les correspondants effluents du Centre CEA de Marcoule. Elle est fortement conseillée pour les techniciens et les ingénieurs susceptibles d'utiliser la station de traitement des effluents liquides (STEL) de Marcoule, soit de façon opérationnelle soit au titre des projets... Elle s'adresse également à des entreprises extérieures en charge de tâches d'exploitation (chantiers...) qui évoluent dans les installations situées sur le Centre CEA de Marcoule.

PRÉ-REQUIS

Des connaissances, au moins générales, dans le domaine de l'ingénierie nucléaire sont indispensables.

Il est conseillé de suivre les formations « Gestion des déchets et effluents appliquée au démantèlement » et « Gestion pratique des déchets du Centre CEA de Marcoule ».

CONTENU

- Organisation de la gestion des effluents du Centre CEA de Marcoule.
- Enjeu des prévisions d'effluents.
- Missions d'un correspondant effluents.
- Distinction des différentes classes d'effluents et des modalités de traitement pour chacune.
- Règles et modes de transport des effluents.
- Procédures et documents applicables, dont le traitement des non-conformités.
- Coût de traitement des effluents liquides.
- Station de traitement des effluents liquides (STEL) de Marcoule.
- Projet STEMA.

MÉTHODE

Cette journée de formation est composée de 4h30 de cours en salle et de 2h de visite d'installation (STEL).

Une première partie est consacrée à des présentations formelles, effectuées par les spécialistes du service de gestion des déchets et des effluents, ainsi que du Bureau Transports de Marcoule.

La deuxième partie est consacrée à l'examen d'un cas concret sous forme de travaux dirigés. La troisième partie sera consacrée à une

présentation de la STEL et d'une visite incluant une présentation des procédés qui sont mis en œuvre, ainsi que des moyens d'accueil dédiés aux transports. Les participants visiteront l'installation (zone réglementée) en tenue universelle et sans masque. Une dosimétrie opérationnelle leur sera fournie. Les personnes faisant l'objet d'un suivi dosimétrique doivent apporter leur dosimètre passif pour la durée de la session. Groupe limité à 10 participants.

PRIX PUBLIC - 2019

520 €

DURÉE - 2019

1 jour (6 heures et 30 minutes)

LIEU ET DATE - 2019

Marcoule

• 07 novembre 2019

COORDINATION - 2019

Responsable(s) pédagogique(s) :

Marcoule

M. Vincent LERAT

vincent.lerat@cea.fr

Tél. +33 4 66 79 76 63

CONTACT - 2019

Organisatrice(s) formation :

Marcoule

Mme Michèle LE ROUX

michele.le-roux@cea.fr

Tél. +33 4 66 79 60 29